



TRANSBEAUJOLAISE IV

16 et 17 janvier 2010

Petit test à faire sérieusement :

- As-tu un quad homologué ? Oui Non
- Aimes-tu faire du quad ? Oui Non
- Quelques soient les conditions climatiques ? Oui Non
- Aimes-tu le faire avec des potes ? Oui Non
- Aimes-tu les passages techniques ? Oui Non
- Aimes-tu les points de vue ? Oui Non
- Aimes-tu la bonne bouffe ? Oui Non
- Aimes-tu la rigolade ? Oui Non
- Randonner avec des handiquadeurs ? Oui Non

Résultat :

Si tu as au moins un non, détruis ce document et mets-toi au tricot.

Pour tous les autres, lisez la suite et renvoyez votre inscription illico.

N'hésitez pas, il n'y a que 60 participants **et pas 1 de plus.**

En page 2, description

En page 3, engagement

En page 4 : règlement intérieur



TRANSBEAUJOLAISE IV

16 et 17 janvier 2010



Le Beaujolais est une très belle région de moyenne montagne. Les chemins suivent le relief accidenté : montées pierreuses suivies de descentes vertigineuses, points de vue exceptionnels sur les collines environnantes, du froid car à plus de 800m et en hiver ça gèle.

C'est une région très accueillante où il fait toujours bon de « quader » entre amis.

Ce week-end de randonnée dans notre beau pays c'est forcément une formule tout compris ! Accueil le samedi matin par un petit-déjeuner, randonnée (par groupes de 20) qui cette année sera parfois très musclée.

Repas tiré du sac à midi, ce qui nous permet d'échanger nos spécialités de toute la France. Encore plein les bras jusqu'au gîte où nous attend un superbe apéro et un repas de gala.



Après une nuit courte et le petit déjeuner retour au point de départ avec une halte sympathique pour le déjeuner. Encore quelques tours de roues avant de rejoindre notre point de séparation non sans avoir refait ces 2 journées autour d'un mâchon.

En plus de vous faire plaisir, vous faites une bonne action car vous participez au budget du prochain raid Handi Crampons de mai 2010, dédié aux handicapés

Tarif unique : 105,00 €

N'hésitez pas, il n'y a que 60 participants et pas 1 de plus.



TRANSBEAUJOLAISE IV

16 et 17 janvier 2010

HANDI CRAMPONS
9 rue du Dauphiné
69800 Saint-Priest

Joindre votre chèque du montant total de l'inscription, libellé à l'ordre de HANDI-CRAMPONS

Date limite : 25 décembre 2009

Merci de remplir soigneusement, lisiblement et complètement ce formulaire

CONDUCTEUR	QUAD
Nom.....	Marque.....
Prénom.....	Type.....
Adresse.....	N° immatriculation.....
CP et ville.....	Assurance.....
Téléphone*.....	N° de police.....
Portable.....	Nom de l'assuré.....
E-mail.....	
N° permis de conduire.....	

* : un numéro fixe est impératif en cas de problème lors du raid

Engagement Pilote + Quad 105 €
Engagement Passager 105 €

Vous réglez la somme de €

Date et signature :

J'accepte le règlement de cette randonnée.

Toute annulation d'engagement ne fera l'objet de remboursement.



TRANSBEAUJOLAISE IV

16 et 17 janvier 2010

REGLEMENT :

Cette randonnée est réservée aux quads homologués et régulièrement immatriculés.

Il se déroule sur routes et chemins ouverts à la circulation.

Les participants devront se conformer au code de la route et aux réglementations des localités traversées.

Une assurance responsabilité civile devra couvrir le véhicule, le pilote et le passager.

Il est formellement interdit de circuler dans les cultures et les sous-bois, hors des chemins tracés ou balisés.

Tout manquement à cette règle entraînera l'exclusion du quad et de son pilote, les frais de remise en état du terrain étant à sa charge. Ceci sans présager des éventuelles poursuites engagées par le ou les propriétaires concernés.

Lors du passage près des maisons d'habitation, la discrétion est de rigueur.

Sur les chemins, les piétons, les cavaliers, les cycles ainsi que les engins agricoles ont la priorité.

Les quads ayant un échappement trop bruyant ne seront pas acceptés.

Les véhicules ne répondant pas aux clauses ci-dessus ne pourront pas prendre le départ; dans ce cas, aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne qui, par son comportement, nuit à l'organisation de cette randonnée, à l'environnement ou aux autres participants.

L'organisation peut, à tout moment, modifier le tracé ou les parties du programme sans avoir à en justifier les raisons.

Les participants s'engagent à respecter le présent règlement et à n'exercer aucun recours envers l'organisation en cas de dommages aux biens ou personnes occasionnés par leur propre véhicule.

Ils reconnaissent pouvoir être substitués civilement et pénalement aux organisateurs dans toute recherche en responsabilité, demande de dommages et intérêts ou poursuites.

Cette randonnée est organisée dans un esprit de **détente, de convivialité**, et de respect de l'environnement. Les règles définies sont donc nécessaires au respect de cet esprit et au bon déroulement de celle-ci, en clair, elles n'ont pas été créées pour vous mener la vie dure, mais pour garantir le bien être de tous.